

Transports Collectifs Urbains en Hauts-de-France – Édition 2017

tcu_2017_web_allege_1

Poids (21,56 Mo), Format (PDF)

[Télécharger](#)

- [Résumé](#) Résumé
- [Références](#)
- [Sur le même sujet](#)

Résumé

L'étude sur les transports collectifs urbains dresse un état des lieux des offres de mobilité proposées par les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) des Hauts-de-France. Transport guidé, transport non guidé, transport à la demande, tarification, horaires, lignes, modes actifs... Des différences notables se remarquent entre les réseaux selon la taille de l'agglomération et son emplacement. La comparaison entre les pratiques des AOM permet de faire ressortir les bons usages et idées innovantes.

L'édition 2017 comprend un focus sur l'intermodalité et la multimodalité. La multimodalité peut être définie comme l'ensemble des choix de modes de transport s'offrant à un voyageur. L'intermodalité, quant à elle, est la suite de moyens de transports empruntés par un usager pour effectuer un trajet. Le développement des modes doux et des tarifs combinés font de ces problématiques un enjeu actuel du transport de voyageurs et un outil dans la baisse de l'emploi de la voiture individuelle.

- [Résumé](#)
- [Références](#) Références
- [Sur le même sujet](#)

Références

Identification

- Titre :

Transports Collectifs Urbains en Hauts-de-France – Édition 2017

- Auteur :

Observatoire Régional des transports Hauts-de-France

- Editeur :

Observatoire Régional des transports Hauts-de-France

- Date de publication :

2018

- Dernière modification le :

01/05/2018

- Taille du document :

96 p.

Classement

- Thèmes abordés :
- Niveau :

Intermédiaire

Accès

- Modalités d'accès :

Libre

- Contraintes d'utilisation :

Citer la source

- Règles d'usage :

Licence Creative Commons cc-by-sa V3.0

- [Résumé](#)
- [Références](#)
- [Sur le même sujet](#) Sur le même sujet

Sur le même sujet

Aucune contribution pour le moment.

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. [Pour en savoir plus](#)

